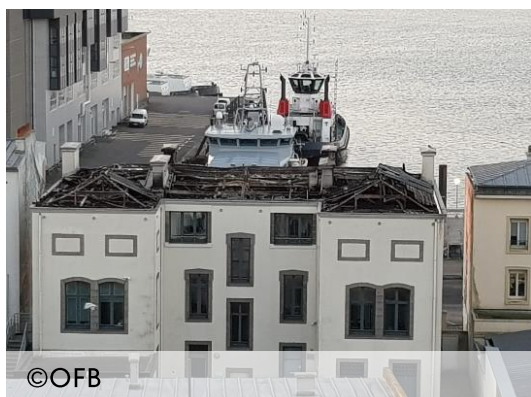


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 4 avril 2023

Incendie de son site national à Brest : l'Office français de la biodiversité condamne les violences et réaffirme son soutien à ses agents

À l'occasion d'une manifestation organisée par les marins-pêcheurs le jeudi 30 mars 2023, l'un des bâtiments du site national de Brest de l'Office français de la biodiversité (OFB), la « Capitainerie », lieu emblématique du port de commerce, a fait l'objet de diverses dégradations dues notamment à des jets de projectiles. Au cours de la nuit, un incendie a gravement endommagé les locaux, détruisant les combles et le second étage de l'immeuble, rendant inutilisables pour plusieurs mois les bureaux des agents concernés.



L'OFB condamne fermement toute forme de violence et a déposé plainte suite à cet incendie.

L'OFB est un établissement public de l'Etat, qui a notamment pour mission d'accompagner les acteurs socio-professionnels, comme les marins-pêcheurs, pour trouver des solutions permettant de réduire les impacts de leurs activités sur la biodiversité. Il apporte également son appui technique aux services de l'Etat pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques visant à assurer le bon état des écosystèmes.

La communauté de travail de l'OFB est sous le choc de cet événement dramatique qui, heureusement, n'a fait aucune victime. Dès vendredi matin, un dispositif de crise a été mis en place pour gérer les événements et prendre en charge les collègues concernés en leur proposant notamment un accompagnement psychologique. Des démarches ont également été engagées pour leur permettre de reprendre au plus vite leur travail dans les meilleures conditions.

Le Directeur général par intérim, Denis CHARISSOUX, s'est rendu à Brest dès lundi matin 3 avril : « *Nous sommes touchés dans notre cœur et dans notre histoire. Je suis à Brest pour témoigner tout notre soutien aux collègues de ce pôle national de l'établissement dédié à la mer. Ils réalisent chaque jour un travail formidable au service de la biodiversité. Les équipes se sont montrées très solidaires et nous sommes déterminés à poursuivre nos missions* ».



L'établissement tient à remercier l'ensemble de la chaîne des secours, de la préfecture au service départemental d'incendie et de secours en passant par la police nationale. Il remercie également tous ceux qui ont témoigné dès la première heure de leur incompréhension et de leur soutien : ministres, élus et acteurs locaux, acteurs socioprofessionnels, membres du conseil d'administration, du conseil scientifique et du comité d'orientation, services de l'Etat, collectivités, établissements publics, organismes scientifiques, gestionnaires d'espaces protégés, associations, et, bien sûr, tous les collègues.



L'OFB est un établissement public de l'État dont la mission est d'accompagner ce dernier dans la mise en œuvre de la transition écologique. Il est composé de femmes et d'hommes qui, agents publics, assurent au quotidien la mise en œuvre de ses missions, qu'il s'agisse de la police de l'environnement, de la connaissance des espèces et des écosystèmes, de l'appui aux politiques publiques, de la gestion d'aires protégées, ou de la mobilisation de la société.

Dans un objectif commun de maintien ou de restauration d'un bon état des écosystèmes, l'OFB accompagne notamment les acteurs socioprofessionnels dépendant des ressources naturelles et des services rendus par la nature. Pour le milieu marin, l'établissement travaille depuis 2007 en partenariat avec les pêcheurs professionnels et leurs représentants.

L'OFB continuera à travailler au quotidien avec ses partenaires dans un esprit de concertation et de co-construction au niveau national, territorial, des façades maritimes et dans les aires marines protégées gérées par l'établissement (parcs naturels marins, réserves, sites Natura 2000 en mer).

Face à ces tristes événements qui ont touché la communauté de travail, l'établissement réaffirme tout son soutien à l'ensemble de ses agents.

*Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'**Office français de la biodiversité** est placé sous la tutelle des ministres de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.*

Contacts presse

Florence Barreto / 06 98 61 74 85

Isabelle Cytowicz / 06 59 68 43 08

presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr